



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 4 mars 2014, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul MOREL à Isabelle DURET – Pierre AUGUSTIN à Thierry VACHON – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Isabelle BALLET à Grégory ESTREMS

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO - Stéphane JEANNET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIB 2014.03.10 04

OBJET : Subventions aux associations 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les propositions de subventions pour l'année 2014 ont été préparées au sein des différentes commissions communales, puis examinées par la Commission des Finances en date du 10 février 2014.

Il est rappelé que les subventions dites *conditionnelles*, accordées pour un projet précis, ne seront versées que lorsque celui-ci sera réalisé,

Après examen des propositions jointes à la présente, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les subventions inscrites dans le tableau annexé
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.
- **DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2014,

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 11 mars 2014

Publication et transmission en sous-préfecture le 12 MARS 2014



Le Maire,
Michel BACCONNIER



Subventions 2014
- aux Associations saint-quentinoises
- aux associations extérieures

annexe délibération n° 2014.

Secteur Action Sociale

ADMR	8 000,00
ADMR (convention)	31 868,00
Croix Rouge (Antenne Locale)	1 600,00
Donneurs de Sang Bénévoles	400,00
SSIAD/SSAD - Soins à domicile	800,00
TOTEM	700,00
AFAR	100,00
AFSI	500,00
ALMA Isère	150,00
Centre Régional Léon Bérard	150,00
Les Quatre A	200,00
Les Restaurants du Cœur	1 200,00
Locomotive	150,00
UMIJ	1 550,00
Total	47 368,00

Secteur Animation

Club des Retraités	700,00
Comice Agricole des 3 Cantons	150,00
Comité des Fêtes - subv. conditionnelle	600,00
F.N.A.C.A.	600,00
GEDO	200,00
Jardins du Merlet	300,00
Les Amis du Goriot	250,00
Loisirs Moto Club	400,00
Loisirs Moto Club subv. exceptionnelle	500,00
Montjay Mon Hameau	450,00
Total	4 150,00

Secteur Culture

Arnorisère	6 000,00
CIE Temperament	185,00
Comité de Jumelage	2 000,00
Comité de Jumelage - subv. conditionnelle	1 500,00
Ecole de Musique Harmony	24 000,00
Ecole de Musique Harmony - subv.	2 000,00
Groupe Folklorique	500,00
Je Chante à St Quentin	1 350,00

Les Euphorix	400,00
Les Euphorix - subv. conditionnelle	500,00
Les Planches Cocasses	300,00
Musée de la Vie Rurale	1 500,00
Scrabble	300,00
Total	40 535,00

Secteur Environnement

AFEDA (ambroisie)	245,00
FRAPNA	100,00
Total	345,00

Secteur Scolaire

FCPE CES des Allinges	311,00
FSE CES des Allinges	1 528,00
Sou des Ecoles	4 553,00
UNSS CES des Allinges	892,00
LEAP Bonneveaux -St Jean de Bournay +	80,00
IME de Meyrieu les Etangs	52,00
MFR La Dalmassière - Coublevie	20,00
MFR Le Village - St André le Gaz	20,00
MFR Mozas	60,00
SEGPA - Collège Louis Aragon	365,00
Total	7 881,00

Secteur Sport

A.C.C.A.	700,00
AVENIR 15	3 300,00
AVENIR 15 - subv. conditionnelle 1	1 500,00
AVENIR 15 - subv. conditionnelle 2	500,00
Bike Speed - subv. conditionnelle	250,00
Boule St Quentinnoise	700,00
C.N.P.I.	3 200,00
C.N.P.I. - subv. conditionnelle	2 070,00
Galop des Allinges	1 500,00
JUDO Olympique St Quentinnois	3 200,00
OSQ Omnisports	30 000,00
OSQ Omnisports subv. conditionnelle	25 700,00
Ski Club	300,00
Ski Club - subv. conditionnelle	500,00
Vélo Club	1 500,00
Vélo Club - subv. conditionnelle 1	1 100,00
Vélo Club - subv. conditionnelle 2	1 600,00
Total	77 620,00